



Deux ou trois choses que nous avons retenues ...

Séance des 19 et 20 septembre 2012

► Les élus DO Centre Est au CCUES ne peuvent exercer leur mandat

En début de mandature certains élus du CE de la DO Centre Est ont été désignés pour siéger au CCUES (Comité central d'entreprise de l'UES France Telecom Orange). Depuis quelques séances, les dates de réunion du CCUES et celles du CE sont concomitantes - ce qui ne permet pas à ces élus de remplir leur mandat. La CFE-CGC/UNSA demande au Président et au Secrétaire de proposer pour le CE des dates disjointes de celles du CCUES afin de permettre à ces élus d'assurer leur mandat électif. En accord avec les engagements du groupe, il appartient à l'employeur de permettre aux élus d'exercer leurs mandats en apportant des réponses adaptées.

► Rapport d'activité - T2 2012

Le second trimestre 2012 a été marqué par une baisse des flux de clients dans les différentes Unités : AE, AVSC, UAT, AD, CCOR...

Parallèlement, les résultats sont plutôt conformes aux objectifs avec une hausse des placements mobiles.

Le niveau de la sous traitance a été baissé corrélativement aux contraintes internes (exemple des 24h/24 à l'UAT, etc...). Cependant, manifestement, il n'y pas de vision sur l'avenir de la sous-traitance malgré les demandes des syndicats.

Sur l'aspect commercial, les résultats présentés collent de façon récurrente aux objectifs en présentant des résultats en Réalisé/Objectif - ce qui ne permet pas de situer les Établissements de la DO Centre Est par rapport au contexte national.

Par ailleurs, manquaient dans la présentation quelques points saillants, sur le CA et le CLI AE RAA.

A l'affirmation de notre Directeur quant au « besoin de gérer au mieux notre structure de coût », faisant écho au message de Stéphane Richard indiquant que « ça nous laisse pas le choix, nous devons nous adapter ». La CFE-CGC/UNSA a posé sans succès la question de savoir jusqu'où FT comptait aller dans la baisse de ses coûts.

► Rapport des médecins sur les troubles musculo-squelettiques (TMS)

Les troubles musculo-squelettiques (TMS) sont des maladies professionnelles multifactorielles dont la prévention est complexe. Les lombalgies ne figurent pas dans l'étude.

Pour la CFE-CGC/UNSA, il ne nous est pas apparu d'évolution favorable dans l'approche de la Direction FT s'agissant de la prévention des TMS.

FT manifeste sur ce sujet peu de considération pour la santé des salariés..... exemple : un salarié opéré du dos va attendre plus de 2 ans pour obtenir un siège adapté, idem s'agissant des véhicules sans confort pour les populations de techniciens nomades. Les facteurs de risque psychosociaux (organisation du travail, contrôle sur le travail, relations interpersonnelles dans le travail...) jouent également un rôle dans la survenue des TMS.

Nous sommes au pied du mur dans la déclinaison des accords signés suite à la crise sociale. Extrait des accords signés le 7 juillet 2011 : " L'amélioration des conditions de travail devient donc une préoccupation permanente de l'ensemble de la ligne managériale. Les effectifs, le budget pour l'amélioration de l'environnement au travail, le niveau des objectifs doivent être en cohérence pour permettre d'y contribuer."

" Les actions en la matière s'inscrivent dans le respect des principes généraux de prévention (L4121-2) et visent à mieux adapter le travail à l'homme, et à placer l'humain au cœur de nos négociations."

A la CFE-CGC/UNSA : nous demandons des actes ! Nous devons être dans l'action pour la préservation de la santé des salariés - par exemple avec une analyse par le poste de travail pour maîtriser le risque TMS.

► Implémentation de boîtiers électroniques sur la flotte de véhicules FTOrange

France Telecom Orange a informé le CE de la mise en place sur les véhicules neufs (dans un premier temps) d'un boîtier électronique destiné à améliorer la gestion des véhicules, à diminuer la consommation de carburants (donc à faire baisser les émissions de CO2), et à permettre enfin de pouvoir retrouver le véhicule en cas de vol via l'activation d'un dispositif de géo localisation. FT a lourdement insisté sur le fait qu'il ne s'agit pas d'un dispositif de géo localisation qui permettrait de suivre à la trace un technicien ou un vendeur ???

Pour la CFE-CGC/UNSA, il y a beaucoup de suspicion dans ce dossier, beaucoup trop, les arguments avancés par FT sont plutôt légers, la question du vol comme base de l'argumentation ne tient pas ... la route une seconde, FT ne sait même pas combien il y a de véhicules volés/an - d'autant que le dispositif peut facilement être désactivé (pour brouiller le GPS : 67€ sur Internet).

La question des vidanges et de l'entretien est également 100% « OUT » : tout s'affiche dans chaque véhicule, des témoins lumineux s'allument en permanence

lorsque l'heure de la vidange a sonné ; s'agissant des véhicules affectés nominativement à des techniciens ou à des vendeurs, la consommation peut facilement être suivie : si quelqu'un a un véhicule qui « fait » du 17 ou du 20 l aux 100 kms, avec par exemple une 207, ça devrait normalement pouvoir être détecté assez vite.

Restent les véhicules en pool, où effectivement le déclaratif kilométrique peut être parfaitement farfelu. En résumé, si FT voulait avoir une vision juste de la consommation de ses véhicules, pourquoi ne pas avoir limité l'implémentation de boîtiers uniquement dans les véhicules en pool ?

Pierre angulaire du dispositif : suite à une question que nous avons posée, le passage à une véritable géo-localisation nécessiterait-il le changement du boîtier ou bien une simple mise à jour logicielle faite à distance.

→ FT a répondu qu'il serait nécessaire de changer tous les boîtiers et de faire une déclaration à la CNIL. En résumé, avec la mise en œuvre de ce système, on se situe carrément aux marges du contrat social et de la nécessaire confiance qui peine à se retrouver entre les salariés et leur entreprise.

► **Projet de fermeture de la boutique d'Yssingeaux**

Suite au projet de la Direction de vouloir fermer la boutique d'Yssingeaux, l'ensemble des organisations syndicales présentes au CE de la DO Centre Est a décidé de proposer un **projet alternatif**, permettant le maintien de l'emploi sur le site, associé au maintien de l'image de marque FTOrange dans une ville et une région rurales fortement attachées à la marque et au maintien d'un service de proximité et de qualité.

Le projet des organisations syndicales, qui se veut économiquement réaliste, s'oriente autour de trois axes :

- La rénovation des locaux (lesquels n'ont pas été effleurés par la pointe d'un pinceau depuis belle lurette), de façon à valoriser notre image de marque et à rendre plus attractive toute visite.
- La mise en place d'un SAV, nécessitant un minimum de travaux à l'intérieur du bâtiment (dont FTO est propriétaire)
- L'affectation dans la boutique de personnes volontaires, habitant Yssingeaux mais travaillant sur St Etienne, en remplacement des personnes actuellement affectées sur le site et qui souhaiteraient se rapprocher de St Etienne ou du Puy, ou sont proches du départ en TPS.

Ce scénario est parfaitement responsable et crédible, malheureusement, il s'inscrit dans le cadre d'un projet

de réorganisation du réseau de distribution qui vise à limiter à 1000 le nombre de boutiques (FTOrange + Photo services/Photo stations), donc de fait à en fermer 150 en 3 ans.

Le sort de la boutique d'Yssingeaux est donc lié à la mise en œuvre de cette politique abrupte et brutale qui ne prend aucunement en compte les réalités locales et l'image de marque très forte dont bénéficie (encore) FTO dans les régions.

► **Point sur les différents projets immobiliers**

- St Etienne Rond Point : la décision de FT de quitter ce site anciennement siège de la Direction régionale de la Loire semble inébranlable.

La CFE-CGC/UNSA a rappelé que tout déménagement ne pouvait se faire qu'au prix d'une amélioration des conditions de travail et a demandé que soit présenté un bilan exhaustif entre l'économie attendue (250 000€/an) et le gain espéré tant en termes financiers qu'au titre du bilan Carbone (CO2).

Nous faisons un constat : lorsqu'il s'agit d'améliorer les conditions de travail, les projets peinent à aboutir. Ils prennent beaucoup de temps. Mais l'attente est forte du côté des personnels. Cela prend plus de temps que d'installer des baby foot sur les différents sites, alors que les salariés n'étaient pas demandeurs.

S'agissant des autres projets en cours (AQD à Grenoble Pasteur, rénovation des locaux AE à Grenoble Ampère, « Destination CA 2012 » à Grenoble Mutualité, implantation DO à Lyon Vivier Merle + retour certaines équipes AE à Gambetta, libération du site Séquoia à St Priest), l'ensemble des OS à l'unanimité a demandé qu'une méthode de conduite des projets soient mise en place dans le respect des prérogatives des IRP, en consultant :

- les CHSCT = pour l'impact sur les conditions de travail et la santé des salariés.
- le CE = pour les impacts économiques et sociaux

► **Orientations 2013 pour la formation**

Notre Entreprise communique beaucoup autour de la RSE (Responsabilité économique d'Entreprise). Nous avons posé la question des modules qui existent au niveau national, et que l'on ne retrouve pas dans le projet d'orientations. FT répond qu'il ne s'agit que d'orientations qui n'ont pas un niveau de granularité suffisamment fin.

Les organisations syndicales s'abstiennent sur ces orientations, sauf la CFDT qui vote Pour.

Prochain CE : 24 et 25 octobre 2012

Vos correspondants CFE-CGC/UNSA au CE :

Élus au CE de la DT Centre Est : Titulaire : Noël Fayeaux (AE R2A) – Suppléant : Jean-Yves Claret (UI Alpes)

Représentant syndical : Jean-Pierre Testi (AE R2A)

Cadres et non cadres, plus d'infos sur :

www.cfecgc-uns-ft-orange.org

nos lettres :

- Comprendre & Agir
- Épargne & actionariat salariés

pour vous abonner : secretariat@cfecgc-uns-ft-orange.org

nos blogs :

- www.telecoms-media-pouvoir.net
- www.adeas-ftgroup.org